

La Section est encadrée par un enseignant EPS, diplômé d'État Escalade sur des heures spécifiques dans le temps scolaire.

Sur les 5 années le jeune peut :

- Être autonome en toute sécurité sur un site d'escalade d'une longueur de corde.
- Savoir s'entraîner, se connaître soi-même et ses limites.
- Se former :
  - PSC1
  - Initiateur fédéral
  - Juge escalade UNSS et/ou FFME
- Participer à différentes compétitions et des stages en falaise.

SECTION  
SPORTIVE  
SCOLAIRE

**ESCALADE**

Collège - Lycée  
Robert de Mortain

Cité Mixte Robert de Mortain  
30 rue de la 30<sup>è</sup> Division Américaine  
50 140 MORTAIN BOCAGE  
Tél : 02 33 59 00 76  
Mail : ce.0500049g@ac-normandie.fr



Formation complète sur  
5 années de la quatrième à la  
Terminale

# OBJECTIFS

- **Améliorer ses capacités** (forces, techniques, tactiques et mentales) au sein d'un groupe soudé et dynamique.
- **Participer au projet éducatif** du Collège et du Lycée en formant des élèves responsables et citoyens, assumant des rôles pour la sécurité de tous ainsi que pour leur épanouissement...
- **Acquérir l'autonomie** nécessaire à une pratique de l'escalade raisonnée et en toute sécurité...

# MOYENS



Le jeune pourra :

Au collège et au lycée:

- Avoir **deux fois 1h30** d'escalade dans son emploi du temps
- Participer à une **compétition départementale UNSS** (escalade et cross)
- Être formé comme **Jeune Officiel UNSS**
- Être formé au **PSC1**
- Participer à une **compétition fédérale**
- Participer à des sorties en **falaise**

En plus au lycée :

- Participer à une formation fédérale pour être capable d'**encadrer un groupe**
- Participer à un **stage sur une falaise dans le Sud de la France**

# ENCADREMENT

L'encadrement de la section sportive sera réalisé par un enseignant d'EPS diplômé d'État en escalade.



## S'INSCRIRE ...

Envoyer votre demande de dossier à l'adresse de la  
Cité Mixte Robert de Mortain  
30 rue de la 30<sup>e</sup> Division Américaine  
50 140 MORTAIN BOCAGE

Ou par mail :

[ce.0500049g@ac-normandie.fr](mailto:ce.0500049g@ac-normandie.fr)  
en précisant l'entrée en 4<sup>e</sup> ou 2<sup>nd</sup>.

La liste des candidats retenus est arrêtée chaque année début juin.

